

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 07/12/2018
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% MSCI ACWI
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
 Capitalisation
Code ISIN : LU1902443420
Code Bloomberg : CPRCAEA LX
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
 L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Nette d'Inventaire (VNI) : 215,81 (EUR)
Actif géré : 1771,37 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund
 Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Périodicité de calcul de la VNI : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
 J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
 5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
 1,95%
Commission de surperformance : Oui

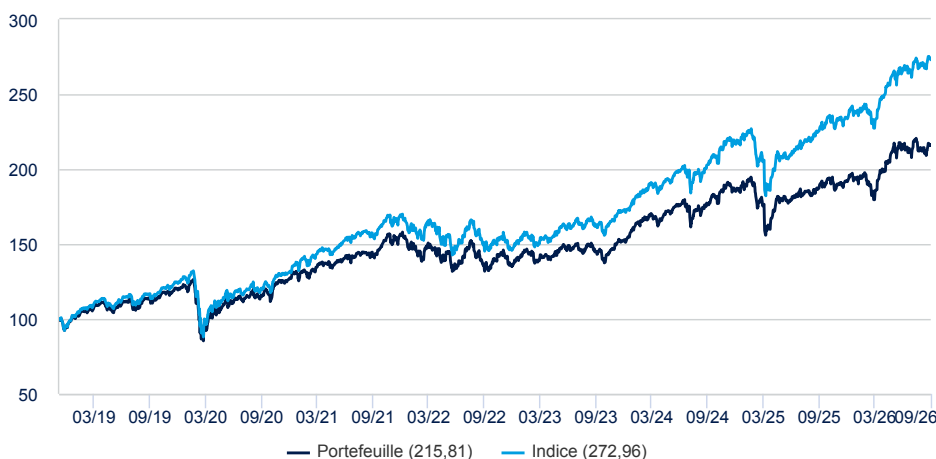
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif d'investissement consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – soit collectivement ESG) au processus d'investissement.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) *

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/08/2026	3 mois 30/06/2026	1 an 30/09/2025	3 ans 29/09/2023	5 ans 30/09/2021	Depuis le 07/12/2018
Portefeuille	12,64%	1,12%	-0,33%	14,54%	14,18%	8,77%	10,34%
Indice	16,87%	1,13%	2,27%	20,78%	18,88%	12,02%	13,70%
Ecart	-4,24%	0,00%	-2,60%	-6,24%	-4,69%	-3,24%	-3,37%

* Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) *

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	3,40%	21,41%	12,82%	-13,11%	22,12%	6,86%	25,77%	-	-	-
Indice	7,86%	25,33%	18,06%	-13,01%	27,54%	6,65%	28,93%	-	-	-
Ecart	-4,46%	-3,92%	-5,25%	-0,10%	-5,42%	0,20%	-3,15%	-	-	-

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	12,76%	12,90%	13,30%	15,50%
Volatilité de l'indice	10,48%	12,01%	12,75%	14,98%
Ratio d'information	-1,57	-1,37	-0,97	-0,99
Tracking Error ex-post du portefeuille	4,14%	3,61%	3,49%	3,40%

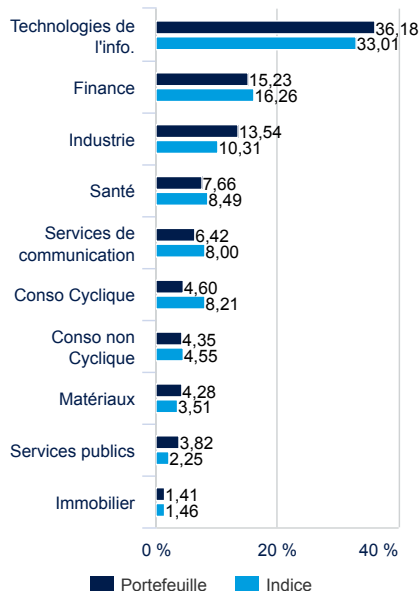
* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

REPARTITION SECTORIELLE

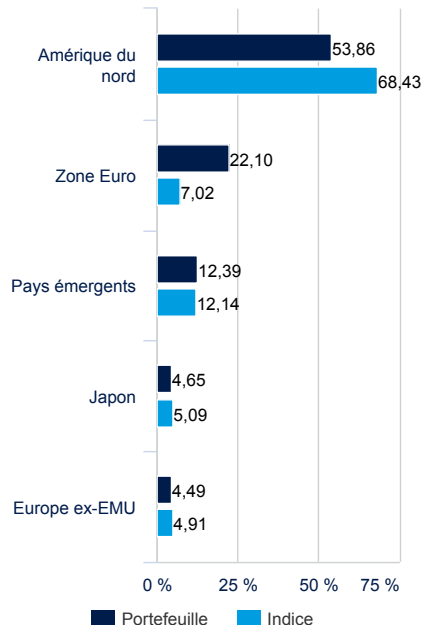
(Source : Groupe Amundi) *



* En pourcentage de l'actif

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

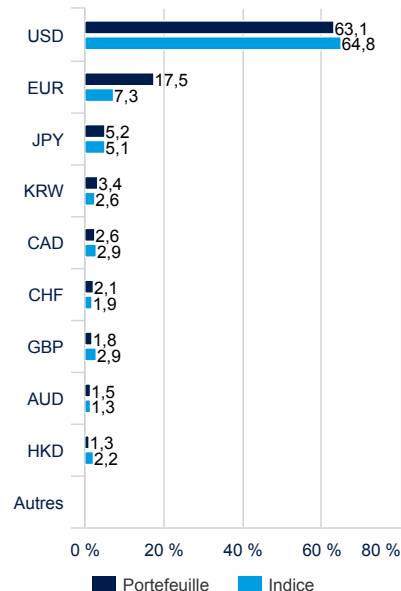
(Source : Groupe Amundi)



Portefeuille Indice

EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)

% Moyenne + Petite capitalisation

% Grande capitalisation

PER annuel anticipé

Prix sur actif net

Prix sur cashflow

Taux de rendement (en %)

Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)

Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	958,10	946,27
% Moyenne + Petite capitalisation	25,20	29,08
% Grande capitalisation	74,80	70,92
PER annuel anticipé	15,62	16,31
Prix sur actif net	3,68	3,65
Prix sur cashflow	15,15	15,03
Taux de rendement (en %)	1,66	1,62
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	20,39	18,55
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	15,58	13,95

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)

81

Liquidités en % de l'actif

1,32%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	5,39%	0,31%
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	5,12%	1,63%
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	Technologies de l'info.	4,35%	4,35%
APPLE INC	Technologies de l'info.	3,81%	-0,89%
ALPHABET INC CL A	Services de communication	3,72%	1,77%
SAMSUNG ELECTRONICS	Technologies de l'info.	3,42%	2,50%
BROADCOM INC	Technologies de l'info.	2,60%	1,04%
ADVANCED MICRO DEVICES	Technologies de l'info.	2,18%	1,22%
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	Finance	1,79%	1,67%
TJX COMPANIES INC	Conso Cyclique	1,76%	1,61%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION

**Alexandre Blein**

Gérant de portefeuille

**Yasmine De Bray**

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Sur la période, les marchés actions ont fait preuve d'une remarquable résilience, surmontant la hausse des cours du pétrole, les tensions géopolitiques et la progression des rendements des bons du Trésor américain, le taux à dix ans ayant brièvement franchi le seuil de 5 %. Face à une inflation persistante, la Réserve fédérale et plusieurs autres banques centrales ont maintenu une orientation restrictive, provoquant des épisodes de volatilité et une pentification des courbes de taux. La croissance des bénéfices, l'abondance des liquidités et le manque d'alternatives véritablement attractives ont néanmoins continué de soutenir les indices actions.

La progression des marchés est restée concentrée sur un nombre limité de valeurs, emmenée par les mégacapitalisations technologiques et l'engouement persistant autour de l'intelligence artificielle. Les valeurs des semi-conducteurs se sont montrées volatiles, pénalisées par des attentes particulièrement exigeantes, tandis que les logiciels, la cybersécurité et certains hyperscalers ont bénéficié de signes d'accélération de l'adoption. Les investissements considérables consacrés aux centres de données continuent de créer de puissants vents porteurs pour l'électrification, les réseaux électriques et les infrastructures énergétiques.

Une certaine rotation s'est opérée en faveur de la santé, des banques et des matériaux. Le secteur financier devrait bénéficier du maintien prolongé des taux d'intérêt à des niveaux élevés, même si les fragilités budgétaires européennes imposent une approche sélective. Les producteurs de cuivre et les groupes miniers sont, quant à eux, soutenus par la perspective d'une offre durablement contrainte. À l'inverse, les valeurs sensibles à la durée, les services aux collectivités, les sociétés immobilières et certains industriels ont subi des pressions. Les entreprises de la consommation discrétionnaire et l'industrie automobile européenne demeurent vulnérables à la hausse des cours du pétrole, au niveau élevé des coûts et à l'intensification de la concurrence chinoise.

L'intelligence artificielle reste le principal moteur du marché. Les investissements dans les centres de données, le cloud et les infrastructures de calcul se poursuivent à un rythme soutenu, bénéficiant aux hyperscalers, à certaines entreprises de semi-conducteurs, aux fournisseurs de solutions de cybersécurité ainsi qu'aux sociétés exposées à l'électrification et aux réseaux électriques. Les attentes se situent toutefois désormais à des niveaux particulièrement élevés, tandis que la hausse des marchés reste portée par un cercle restreint d'entreprises, créant un environnement de plus en plus propice à des prises de bénéfices ponctuelles.

En septembre, le fonds a surperformé son indice de référence. Les financières ont constitué le principal moteur de la surperformance au cours du mois. Eurobank a gagné 8 %, bénéficiant de la réintégration de la Grèce dans les indices européens, laquelle a ravivé l'intérêt des investisseurs pour le secteur bancaire du pays. À l'inverse, Bank of America a pesé sur la performance après avoir émis un avertissement sur ses revenus, sans toutefois remettre en cause la contribution globalement positive du secteur.

La technologie a également apporté une contribution substantielle, principalement grâce aux semi-conducteurs. TSMC a progressé de 10 % après avoir publié des résultats supérieurs aux attentes et livré des perspectives encourageantes concernant la montée en puissance de ses capacités de production à l'horizon 2027. AMD a également soutenu la performance à la faveur de résultats solides. Les valeurs industrielles ont apporté une contribution plus modeste, mais néanmoins positive, grâce à la bonne tenue d'Eaton, de Johnson Controls et d'Hitachi. Le segment continue de bénéficier du puissant soutien structurel de l'électrification.

En revanche, au sein des services de communication, Orange a été pénalisée par une croissance atone en France et par les préoccupations persistantes entourant son endettement et l'intensité de la concurrence. L'absence d'exposition du portefeuille à Meta, dont le titre s'est envolé de 29 %, a également constitué un frein relatif. Les segments plus défensifs du marché, notamment la consommation de base et les services aux collectivités, ont souffert de la remontée des taux d'intérêt. Parallèlement, dans la consommation discrétionnaire, les reculs de Home Depot (-10 %) et de CATL (-19 %) ont pesé sur la performance.

Au cours du mois, nous avons soldé notre position dans CSG au sein du segment de la défense. Nous avons également pris des bénéfices sur Applied Materials et réalloué les capitaux à Tokyo Electron, conservant ainsi notre exposition aux équipementiers des semi-conducteurs tout en profitant d'un point d'entrée que nous estimions plus attractif. Nous avons réduit nos positions dans Hitachi et Oracle, et sensiblement allégé Palo Alto pour des raisons de valorisation et de maîtrise des risques, tout en renforçant Alphabet.

Dans le secteur financier, la cession de BNP Paribas et l'allègement de Société Générale ont permis de financer un renforcement d'ING. Cette opération traduit une volonté délibérée de réduire notre exposition à la France compte tenu de l'environnement actuel. Nous avons également renforcé Eaton et initié une position dans Fresenius, dont nous apprécions le profil défensif et la visibilité sur les perspectives bénéficiaires.

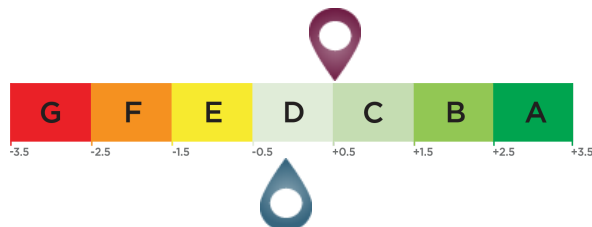
Le principal obstacle à la hausse des marchés demeure la persistance de taux d'intérêt élevés. Les pressions inflationnistes liées aux prix de l'énergie, conjuguées à l'accroissement des préoccupations budgétaires, continuent d'exercer une tension sur les rendements obligataires. Cet environnement pénalise les valeurs à durée longue, les services aux collectivités, les sociétés immobilières et les entreprises dont les perspectives dépendent tout particulièrement d'un accès aisé au financement.

Le portefeuille demeure orienté vers la croissance et les valeurs cycliques, porté par de fortes convictions dans les semi-conducteurs, l'industrie et l'électrification. Nous continuons d'adopter une approche disciplinée en matière de valorisation, tout en faisant preuve d'une sélectivité accrue, en particulier dans les logiciels et la cybersécurité.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur <https://about.amundi.com/legal-documentation>

Univers d'investissement ESG: 100% MSCI ACWI



Score du portefeuille d'investissement: 0,50

Score de l'univers d'investissement ESG¹: -0,10

Lexique ESG**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainability sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

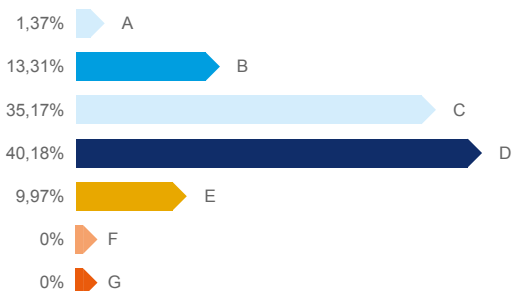


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur <https://about.amundi.com/legal-documentation>

Univers d'investissement ESG

100% MSCI ACWI

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

E Score
S Score
G Score
Score ESG moyen
Note ESG moyenne

Portefeuille	Indice
0,70	0,25
0,40	-0,15
0,15	-0,34
0,50	-0,10
C	D

Note moyenne de l'univers retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés 0,34

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	82
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate : 31/08/2026

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

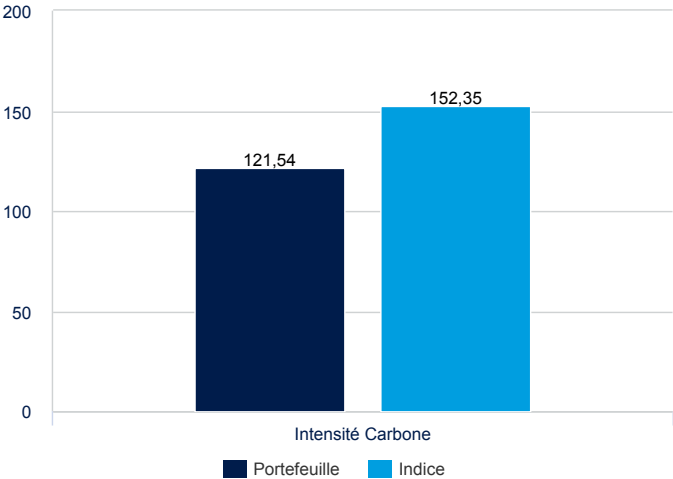
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

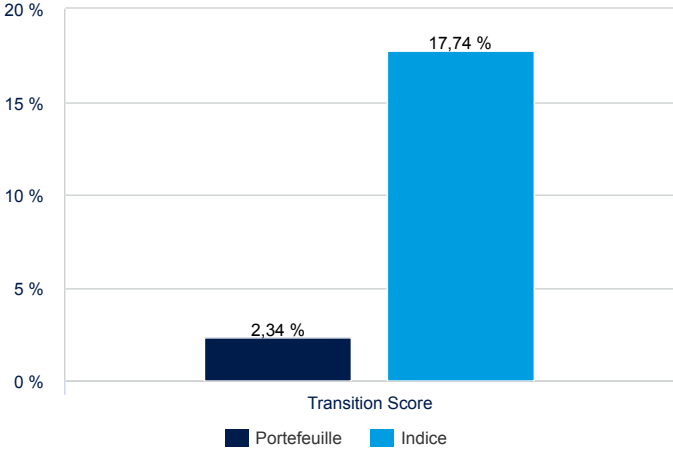
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)

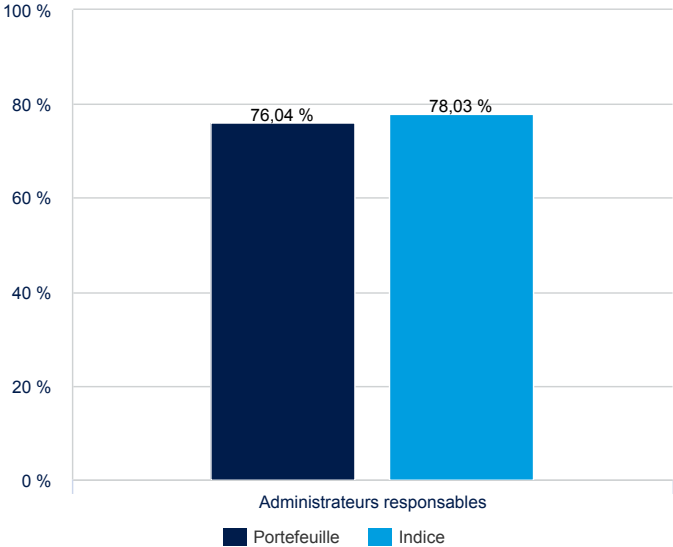


Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,52% 99,18%

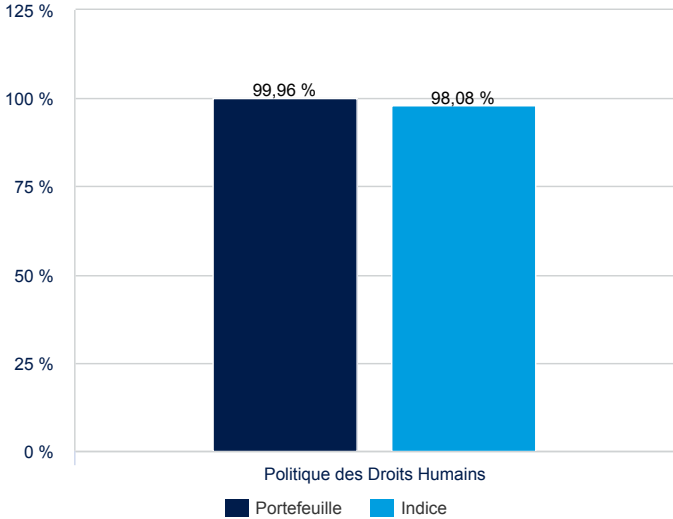
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 97,58% 99,48%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 99,58% 99,48%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.